

Compte-rendu du conseil de classe

2nd trimestre

3^{ème} TOPAZE

A Rémire Montjoly, le 20 mars 2017, 18h-19h15.

Conseil de classe présidé par Mme LABEAU, Principal du collège et animé par M. LOPES, professeur de mathématiques et professeur principal.

Etaient présents :

Mme LABEAU : principale du collège

M. GIPPET : Education musicale

Mme BESSEYRE : Education physique

Mme ISNARD : Lettres modernes

M. AUDIBERT : Technologie

M. RZEPKA : Histoire/Géographie

Mme VALONY : COPS

Représentants des parents d'élèves : Mmes TUFFE et YOUAN (suppléante de Mme BRUNE)

Représentants des élèves : Mlles PULCHERY Maëlle et BETZY Lauriane

Appréciation générale :

L'attitude d'un groupe d'élèves est à déplorer et une mise au travail est nécessaire pour tous surtout le travail personnel et à l'écrit. La classe est très décevante malgré des mises en alertes constantes. Un certain amusement règne et l'immaturité persiste bien que ce soit l'année du brevet. Le climat de la classe est pesant voire insupportable. Il faut vraiment que les élèves se reprennent. Malgré cette ambiance, quelques élèves se distinguent et sont méritant. Il faut les préserver, les protéger.

Après un travail en vie de classe, certains élèves ont souhaité lire une lettre.

Les délégués :

Compte tenu de l'exaspération de certains élèves sur l'ambiance générale de la classe et le comportement d'une dizaine d'élèves, un discours liminaire introduit la séance (cf. courrier adressé avec le bulletin). En effet, quelques élèves (environ 10) ne supportent plus les bavardages incessants de leurs camarades, de même que leur manque de respect envers les professeurs. Ils demandent à ce que des sanctions disciplinaires adéquates soient prises de façon à marquer le coup et faire réagir l'ensemble des élèves, les inciter à se mettre au travail et espérant améliorer l'ambiance de classe.

Les professeurs répondent que cela semble tout de même disproportionné car même si les bavardages et l'attitude de certains sont pénibles, cela n'est pas suffisant pour mériter un rapport et des sanctions disciplinaires. Mme Labeau se dit favorable à ce type d'action mais sans rapports sur son bureau, elle ne peut agir. Elle doit avoir l'aide des professeurs. Elle propose néanmoins d'intervenir de nouveau dans la classe afin d'essayer de les faire réagir avec un discours ferme.

Compte-rendu du conseil de classe

2nd trimestre
3^{ème} TOPAZE

Récompenses :

2 Félicitations

1 Tableau d'Honneur

1 Encouragement

Mises en garde :

9 pour le travail

8 pour la conduite

2 pour l'assiduité

L'ambiance de la classe et l'attitude entraîne pour certains élèves l'absence de récompenses. Ils compromettent également leur orientation. Cela est dommage.

Il faut aussi que les parents répondent aux convocations et se saisissent de ce problème. Un réel rebond/sursaut est demandé dès à présent et pour ce dernier trimestre.

Le compte rendu a été rédigé communément par les représentants de parents d'élèves présents.

Pour toute information complémentaire et précision sur chaque élève, n'hésitez pas à les contacter.

Par téléphone au 0694 437040 ou au 06.94.21.97.76